

Lundi, 16 février 2012

2012-02-16

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le jeudi, seize février deux mille douze (16-02-12) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

- Siège N° 1 = Onil Giguère
- Siège N° 2 = Claude St-Cyr
- Siège N° 3 = Adrien Gagnon
- Siège N° 4 = Claude Blain
- Siège N° 5 = Paul Chaperon
- Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1° Plan de diversification.

PLAN DE DIVERSIFICATION DE SAINT-ADRIEN

201202-036

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien approuve le plan de diversification préparé par le Comité de développement de Saint-Adrien.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201202-037

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

*« Je, **Pierre Therrien, maire** atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

